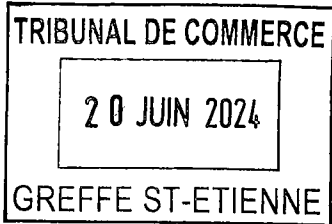


Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Ordonnances rendues  
en matière de société (R) - Dépôt le 20/06/2024 - P2024/000024 - 2018 B 00775 - 839 824 430 - 2  
S NAOS



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS**  
**TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE**  
**ORDONNANCE**

Nous, Brigitte DUBOIS, Présidente du tribunal de commerce de Saint-Etienne, assistée du greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par La SAS 2 S NAOS dont le siège social est situé Clurieux 42110 SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE et immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le numéro unique d'identification 839 824 430 adressée par SELAS BVFD avocat à Saint-Etienne, tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023,

Vu les dispositions des articles L.227-1, L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

Attendu que la demande est justifiée, qu'il y sera fait droit **dans la limite de 3 mois** ;

**PROROGEONS** jusqu'au **30/09/2024** le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 de La SAS 2 S NAOS ( RCS Saint Etienne 839 824 430) ;

**DISONS** que la présente ordonnance sera déposée au rang des minutes du greffe de notre Tribunal et en annexe du RCS, et communiquée à la partie requérante ;

**LAISSONS** les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, s'élevant à 31.03 € TTC, à la charge de la partie requérante.

Fait en notre Cabinet,

A Saint-Etienne,

Le 20/6/24

Le commis-greffier,  
Clémentine FAURE

La Présidente du tribunal de commerce  
Brigitte DUBOIS

Copie certifiée conforme  
Le Greffier,



B.V.F.D.

Bertheas-Vitrolles-Druenne-Sastre et Associés  
LEXTER DROIT DES AFFAIRES

L'ARCHE • 145, rue de la Montat • Accès 5 à 9 allée du Pont de l'Ane •  
BP 59 • 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 02  
Tél : 04 77 21 08 88 • Fax : 04 77 38 88 83  
e-mail : bv@bertheasvitrolles.com . www.bertheasvitrolles.com

20240P 1263

18 JUIN 2024

**2 S NAOS**

**Société par actions simplifiée au capital de 6 872 919 euros**

**Siège social : Clurieux, 42110 STE FOY ST SULPICE**

**839 824 430 RCS SAINT-ETIENNE**

**REQUÊTE**

**à Monsieur le Président du Tribunal**  
**de commerce de SAINT ETIENNE**

Le soussigné Monsieur Daniel BACHELLERIE, Président de la société DBA HOTELS, Société par actions simplifiée,

Agissant en qualité de Présidente de la société 2 S NAOS, société par actions simplifiée au capital de 6 872 919 euros, dont le siège social est Clurieux, 42110 STE FOY ST SULPICE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 839 824 430 RCS SAINT-ETIENNE,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société 2 S NAOS a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2023,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'en l'absence de certains éléments, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ne peut être tenue dans les délais.

C'est pourquoi la soussignée a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société 2 S NAOS qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à STE FOY ST SULPICE  
Le 3/06/2024

**Pour la Société DBA HOTELS**  
**Présidente**  
**Monsieur Daniel BACHELLERIE**

